

**Étape 2 de l'O-Train – Projet de train léger (TLR)
Avis de fermeture de route à long terme
Avenue Cleary à l'angle du chemin Richmond
Mise en service d'un nouveau carrefour situé à l'intersection de Kristy's
(809 chemin Richmond) et du chemin Richmond**

Novembre 2022

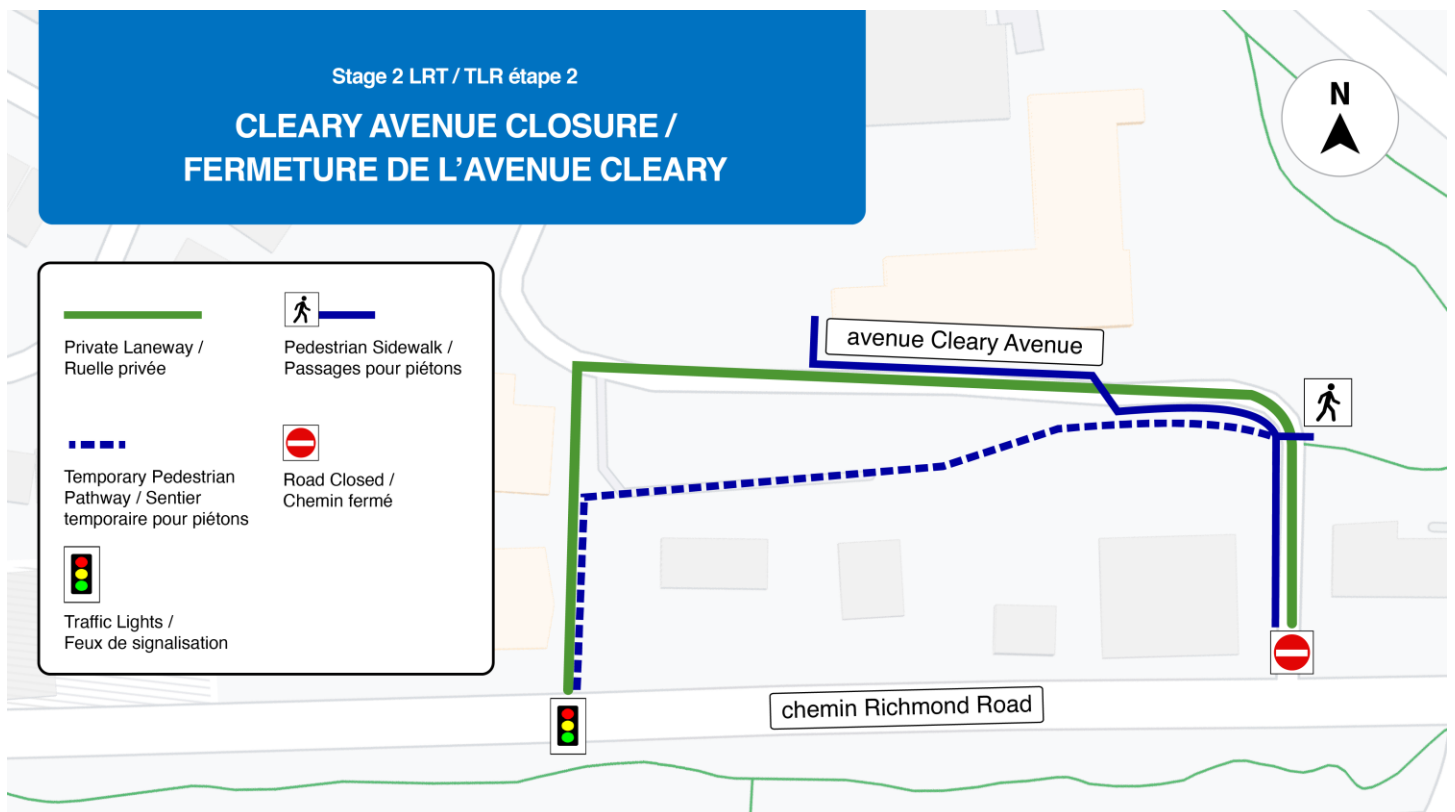
Dans le cadre de l'étape 2 du projet de train léger sur rail (TLR) O-Train, l'avenue Cleary sera fermée aux véhicules à l'angle du chemin Richmond.

QUOI : Il s'agit d'une fermeture à long terme du carrefour situé à l'intersection de l'avenue Cleary et du chemin Richmond. Une nouvelle route d'accès incluant un carrefour muni de feux de circulation a été aménagée du chemin Richmond jusqu'à l'avenue Cleary en passant par Kristy's.

QUAND : Fermeture de l'avenue Cleary et mise en service d'un nouveau carrefour à l'intersection Kristy's (809 chemin Richmond) et du chemin Richmond, du lundi 21 novembre jusqu'à la fin de l'année 2024.

POURQUOI : La fermeture de l'avenue Cleary est nécessaire pour faciliter la construction du tunnel Byron à ciel ouvert, depuis le parc linéaire Byron jusqu'à la promenade Sir-John-A.-Macdonald, sous le chemin Richmond.

OÙ : Avenue Cleary à l'angle du chemin Richmond



RÉPERCUSSIONS PRÉVUES

Une nouvelle route d'accès incluant un carrefour doté de feux de circulation a été aménagée du chemin Richmond jusqu'à l'avenue Cleary en passant par Kristy's (809 chemin Richmond). Cette route est une « entrée privée » exclusive donnant accès aux propriétés de l'Unitarian Congregation et de l'Unitarian House, au River Parkway Children's Centre et au 75, avenue Cleary. La route est également empruntée par les résidents et les visiteurs autorisés de ces propriétés ainsi que par toute personne assistant aux cérémonies de la congrégation ou visitant le Children's Center, ou qui ont droit d'accès aux propriétés par affaire.

Un espace a été aménagé pour permettre aux camions et aux véhicules de livraison, etc., de se rendre au 75, avenue Cleary et de faire un virage en trois points pour revenir sur l'avenue Cleary et emprunter la nouvelle voie d'accès vers le chemin Richmond.

Les automobilistes doivent respecter les panneaux de signalisation, les limites de vitesse affichées et prévoir un temps de trajet supplémentaire et faire preuve d'une grande prudence lorsqu'ils se déplacent dans des corridors à proximité de travaux de construction.

Les opérations de déneigement seront maintenues.

Un sentier temporaire a été aménagé à partir du chemin Richmond, le long de la route privée et au nord du stationnement d'appoint, pour rejoindre le sentier polyvalent le long de la promenade Sir-John-A.-Macdonald. Les piétons et les cyclistes doivent redoubler de prudence et respecter les panneaux de signalisation pour des raisons de sécurité.

Les travaux de construction décrits dans cet avis sont susceptibles d'être modifiés. Les travaux peuvent être retardés ou prolongés en raison des conditions météorologiques ou d'autres circonstances imprévues.

L'accessibilité est un élément important pour l'étape 2 du projet de TLR. L'équipe de l'étape 2 s'efforce de favoriser l'accès dans l'ensemble des sites de construction et en périphérie de ceux-ci. Si vous avez des besoins particuliers, veuillez nous écrire à etape2@ottawa.ca.

La sécurité du public et des travailleurs est primordiale et nous vous remercions de votre patience pendant les travaux.

Des travaux subséquents sont nécessaires dans ce secteur. Des mises à jour concernant entre autres la séquence des travaux et la durée ou l'impact de ceux-ci seront communiquées au public dans le bulletin électronique de l'Étape 2. Pour recevoir ces mises à jour électroniques, allez à la page Ottawa.ca/Etape2, cliquez sur « Communiquez avec nous » et sélectionnez les mises à jour pour la « station Sherbourne ». Pour tout autre renseignement, ou pour toute question, veuillez communiquer avec :

Damon Berlin

Relations avec les parties prenantes
Programme de construction du train léger
Ville d'Ottawa

damon.berlin@ottawa.ca

www.ottawa.ca/etape2